

MOJOX® 75 WG

Vigne – Arboriculture – Cultures légumières

Composition	750 g/kg (75% p/p) de cuivre de l'oxyde cuivreux
Formulation	Granulé dispersable (WG)
A.M.M.	n° 2010130

DESCRIPTIF DU PRODUIT

MOJOX® 75 WG est un fongicide à base de cuivre de l'oxyde cuivreux formulé sous forme de granulés dispersables (WG), doté également de propriétés bactériostatiques. C'est un fongicide de contact, qui s'emploie de manière préventive pour lutter contre de nombreuses maladies des cultures fruitières, maraîchères et de la vigne.

MOJOX® 75 WG est un produit utilisable en Agriculture Biologique en application du Règlement (UE) n°2018/848.

Usages autorisés

MOJOX® 75 WG est homologué pour le traitement des parties aériennes (à l'exception de l'usage Chicorées - Production de chicons : pulvérisation sur collet).

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose totale supérieure à 28 kg de cuivre par hectare sur une période de sept ans (Règlement d'Exécution (UE) No. 2018/1981).

Cultures	Cibles	Dose	Recommandations d'emploi
VITICULTURE - ARBORICULTURE			
Vigne	Mildiou(s)	1 - 2 kg/ha	En traitement sur toute la période de protection mildiou, en cadence de 8 à 15 jours.
	Bactérioses	5,333 kg/ha	
Cerisier	Bactérioses	0,167 kg/hL	Applications hivernales (après la récolte et avant floraison)
Fruits à coque (amandier)	Bactérioses	0,167 kg/hL	
Fruits à coque (noyer, noisetier, châtaignier*)	Bactérioses	0,333 kg/hL	
Kiwi	Bactérioses	0,167 kg/hL	
Olivier	Bactérioses	0,167 kg/hL	
	Maladie de l'œil de paon	0,333 kg/hL	
Pêcher (pêcher, abricotier, nectarinier)	Bactérioses	0,167 kg/hL	
	Cloque(s)	0,333 kg/hL	
Pêcher (uniquement sur abricotier)	Coryneum	0,333 kg/hL	

Pommier (<i>pommier, poirier, cognassier, nashi, néflier*, pommette*</i>)	Chancre européen	0,167 kg/hL	Applications hivernales (après la récolte et avant floraison)
	Bactérioses	0,333 kg/hL	
	Tavelure(s)	0,333 kg/hL	
Prunier (<i>prunier, jujubier*</i>)	Bactérioses	0,167 kg/hL	
	Tavelure(s)	0,333 kg/hL	
CULTURES LEGUMIERES			
Artichaut (<i>artichaut, cardon</i>)	Bactérioses	3,333 kg/ha	Applications préventives au début du printemps et à l'automne
	Mildiou(s)	3,333 kg/ha	Applications préventives en début de végétation
Carotte (<i>carotte, céleri rave, panais*, raifort*, topinambour et crosne*, persil à grosse racine et cerfeuil tubéreux*, salsifis*</i>)	Champignons pythiacées (=> Mildiou)	3,333 kg/ha	Applications préventives pendant le cycle végétatif
Céleris (<i>céleri rave, céleri branche</i>)	Bactérioses	3,333 kg/ha	Applications tous les 10 jours pendant la période d'élevage des plants
Choux	Bactérioses	3,333 kg/ha	Applications tous les 10 jours pendant la pépinière
	Mildiou(s)		
Fraisier	Bactérioses (=> maladie des taches angulaires)	3,333 kg/ha	Applications en fin d'été ou lors du nettoyage hivernal, en fin de végétation
	Maladies des taches noires (=> maladie des taches rouges et pourpres, Zythia du fraisier)	3,333 kg/ha	
Haricots	Bactérioses	3,333 kg/ha	Applications au début du cycle (1ère feuille trifoliée) à la floraison
Laitue (uniquement sur scarole, frisée) + Pissenlit	Bactérioses	3,333 kg/ha	Applications tous les 8 à 15 jours d'intervalle en début de végétation
Oignon (uniquement sur échalote)	Bactérioses	3,333 kg/ha	Applications préventives en début de cycle
Poireau (uniquement sur poireau)	Bactérioses	3,333 kg/ha	Applications dès le stade crochet, pendant la période d'élevage des plants.
	Mildiou(s)	3,333 kg/ha	Applications préventives

Tomate (tomate, aubergine*)	Bactérioses	1,667 kg/ha	Applications en pépinières ou en culture avant floraison ou après nouaison
	Mildiou(s)		
Chicorées – production de racines	Bactérioses	3,333 kg/ha	Applications à 15 jours d'intervalle, la dernière 8 jours avant l'arrachage
Chicorées – production de chicons	Bactériose (pulvérisation sur collet)	0,003 kg/m ²	Avant forçage, traitement préventif en pulvérisation des collets

Pour tous ces usages, respecter un délai avant récolte de 21 jours.

Les Limites Maximales de Résidus, définies au niveau de l'Union Européenne, sont consultables à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>.

*Les usages marqués d'un * dans le tableau ci-dessus ont été obtenus dans le cadre des extrapolations permises par la mise en œuvre du nouveau catalogue des usages. L'attention de l'utilisateur est donc attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Avant tout emploi du produit, il est recommandé de s'assurer de l'efficacité et de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.*

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Conditions d'application

MOJOX® 75 WG est un fongicide à action préventive, son emploi est recommandé avant les pluies de contamination. Renouveler l'application en fonction de l'épidémiologie de la maladie et des conditions climatiques rencontrées.

Dans tous les cas, pour l'ensemble des usages, afin d'optimiser les applications et les stratégies de lutte, il est recommandé de se conformer aux avis des Bulletins de Santé du Végétal ou des organismes techniques régionaux.

Précautions d'emploi

Dans certaines circonstances, l'application de MOJOX® 75 WG peut entraîner la présence d'un dépôt rougeâtre sur les organes traités, dû à la persistance du produit en l'absence de lessivage. Sur cultures sensibles, nous recommandons de procéder à un test préalable.

Mélanges extemporanés et compatibilité

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Pour plus de précisions sur la compatibilité des mélanges, veuillez nous consulter.

Préparation de la bouillie et application

Avant de débuter le remplissage de la cuve du pulvérisateur pour préparer la bouillie, s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent. La dissolution de MOJOX® 75 WG peut être affectée par des résidus d'huiles minérales dans la cuve ; il est donc important de bien nettoyer celle-ci avant utilisation.

Afin d'assurer une bonne dissolution de MOJOX® 75 WG, il est important de respecter les étapes suivantes :

- Remplir la cuve du pulvérisateur d'eau au ¾ et mettre l'agitation en marche.
- Introduire MOJOX® 75 WG en premier, avant tout autre produit, et en le versant lentement.
- Finir le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation pendant toute la durée de l'application.

Adapter le volume de bouillie à la culture traitée ; la forte concentration en cuivre de **MOJOX® 75 WG** permet d'utiliser de faibles volumes de bouillie, de l'ordre de 100 L/ha.
Ne pas traiter les variétés sensibles au cuivre.

PREVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

D'une manière générale, l'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation, utilisation du produit, intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Pendant toute la durée d'utilisation du produit, veiller à porter une tenue de protection adaptée pour réduire l'exposition.

Pour la **protection de l'opérateur** :

1/ Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe ou pneumatique (ou atomiseur), porter :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :					
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE ; PULVÉRISATION VERS LE BAS TRACTEUR AVEC CABINE		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE HAUT TRACTEUR AVEC CABINE		
		TRACTEUR SANS CABINE	TRACTEUR SANS CABINE			
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) usage unique (EN 374-2 (types A, B ou C))	Réutilisables	À usage unique (1)	À usage unique (2)	À usage unique (1)	À usage unique (2)	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065	EPI vestimentaire	✓	✓	✓		EPI vestimentaire
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1	EPI partiel					EPI partiel
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 4 certifiée EN 14605+A1				Avec capuche		

(1) dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase d'application. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

(2) pendant l'application et dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase d'application.

2/ Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à dos, porter :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :		
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR À DOS	NETTOYAGE
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) 	✓	✓	✓
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 4 certifiée EN 14605+A1:2009 	✓	Avec capuche	✓
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006 	✓	✓	✓

3/ Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'une lance, porter :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :			NETTOYAGE
		SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION cultures basses (< 50 cm)	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION cultures hautes (> 50 cm)	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION cultures basses et hautes	
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) 	✓	✓	✓	✓	✓
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065 	EPI vestimentaire	✓	✓	✓	EPI vestimentaire
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1 	+ EPI partiel	✓	✓	✓	+ EPI partiel
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009 	OU Type 3 ou 4*	✓	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	OU Type 3 ou 4*
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006 	✓	✓	✓	✓	✓

* Selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application.

Pour la **protection du travailleur**, porter :

- des gants EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) en cas de contact avec la culture traitée ;
- un EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065.

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conserver le produit à l'abri de la lumière, dans un endroit frais, sec et aéré.

Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, circuit, buses...) doit être rincée. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit et de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

CERTIS Europe B.V. est partenaire de la filière A.D.I.VALOR.



PREMIERS SECOURS

Consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONNEMENT

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Sac de 8 kg	-	125 sacs = 1000 kg	Sac de 8 kg

MOJOX® 75 WG - A.M.M. 2010130
ATTENTION

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.


Conseils de prudence

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants et un vêtement de protection.
 P501 Éliminer le contenu et l'emballage comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres (vigne et cultures basses) ou 20 mètres (arboriculture) par rapport aux points d'eau.

Délai de rentrée : 6 heures (plein champ) ou 8 heures (sous abri).

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette

EN CAS D'URGENCE
 Composer le 15 ou le 112 ou
 contacter le centre anti
 poison le plus proche.

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude (n° vert 0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01.72.11.00.03 (Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).
 Fiche de données de sécurité disponible sur : www.quickfds.com ou sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. ou en scannant le QR code avec votre téléphone mobile.



Homologation NORDOX AS et ® Marque déposée CERTIS EUROPE B.V.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Distribué par CERTIS Europe B.V. - France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 Guyancourt – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – v1 – 10/2020.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.